



# Choisir LA SOLIDARITÉ.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



FÉDÉRATION  
DES ACTEURS  
DE LA SOLIDARITÉ

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**1.** Influencer  
les politiques  
publiques P.8

**2.** Accompagner  
et appuyer le  
réseau P.12

**3.** Expérimenter  
et innover P.22

**4.** Faire  
fédération P.28

**5.** Rapport  
financier P.32

Parution : 2026

Maquette : Studio graphique FAS - Tsvetomir Tsvetanov

Crédits photos : Pascal BASTIEN, Enora Menard, Tsvetomir Tsvetanov

Immeuble Dionysos,  
3 Rue Jean Monnet,  
21300 Chenôve

[www.federationsolidarite.org](http://www.federationsolidarite.org)  
[bfc@federationsolidarite.org](mailto:bfc@federationsolidarite.org)



## RAPPORT MORAL

**BRICE MOREY,**  
président de la Fédération  
des acteurs de la solidarité  
Bourgogne-Franche-Comté

# Alerter, résister, agir collectivement

**M**esdames, Messieurs,  
Ce rapport moral s'inscrit dans la continuité de celui présenté l'an dernier, dans un contexte qui, malheureusement, n'a pas connu les inflexions positives que nous aurions pu espérer.

Je souhaite tout d'abord remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur engagement constant aux côtés de la fédération, ainsi que l'équipe salariée pour la qualité du travail mené tout au long de cette année 2025.

Comme en 2024, ce rapport n'a pas vocation à détailler l'ensemble des actions conduites - cela sera présenté dans le rapport d'activité - mais à partager les éléments marquants de la vie de notre fédération et, surtout, à poser un regard sur l'évolution de notre secteur.

Concernant la fédération régionale, l'année 2025 a permis de consolider la dynamique engagée en 2024. L'équipe, désormais structurée et stabilisée, a poursuivi le déploiement des projets au service de nos adhérents, dans un contexte exigeant qui a nécessité une forte capacité d'adaptation et des efforts, permettant un retour à une situation financière saine.

Je tiens à remercier chaleureusement Léo et l'ensemble de l'équipe pour leur professionnalisme et leur capacité à tenir le cap dans un environnement toujours plus contraint.

Sur le plan du contexte général, force est de constater que l'année 2025 s'inscrit dans la droite ligne de 2024. L'instabilité politique et les incertitudes économiques continuent de peser lourdement sur notre secteur, avec des conséquences directes sur la lisibilité des politiques publiques et sur les capacités de projection de nos associations.

À ces incertitudes s'ajoutent les difficultés majeures rencontrées dans la construction et l'adoption du Projet de loi de finances. Les débats prolongés, les arbitrages tardifs et les équilibres fragiles ont fortement dégradé la lisibilité budgétaire pour l'ensemble des acteurs. Cette situation entraîne des répercussions très concrètes pour nos associations : retards dans les notifications de financements, absence de visibilité pluriannuelle, impossibilité d'anticiper sereinement les évolutions de dispositifs. Elle fragilise également le dialogue avec les services de l'État et les collectivités, eux-mêmes soumis à ces incertitudes, et contribue à installer un climat d'attentisme peu compatible avec les besoins urgents des publics que nous accompagnons.

La trajectoire financière nationale et locale confirme les tendances observées précédemment : au mieux une stagnation des financements, au pire des diminutions ou redéploiements qui fragilisent nos structures. Cette situation impose à de nombreuses associations des arbitrages difficiles, parfois jusqu'à la fermeture de dispositifs ou à la réduction de leur capacité d'accueil.

Le modèle de financement par appels à projets et subventions annuelles montre plus que jamais ses limites. Il ne permet ni la stabilité nécessaire à l'action, ni la reconnaissance du travail de fond mené par nos structures.

Je vous rappelle que l'enquête inédite « associations de solidarité en voie de disparition » menée au niveau national par notre fédération fait apparaître que 1 association sur 2 voit sa situation financière se dégrader et 1 association sur 4 est menacée de disparition.

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite, voire l'accentuation, de certaines orientations des politiques publiques : durcissement des conditions d'accès aux droits notamment pour les étrangers, tensions accrues sur le logement, incertitudes persistantes sur la réforme de la tarification des CHRS, absence de réponses claires sur des sujets structurants comme le SEGUR pour tous ou encore le financement de l'insertion par l'activité économique.

Les effets de ces évolutions sont concrets et immédiats pour les publics que nous accompagnons : augmentation de la précarité et complexification des parcours.

Dans ce contexte, les inquiétudes exprimées en 2024 se confirment pleinement. Nous observons également une montée des discours de stigmatisation à l'égard des personnes en situation de pauvreté, qui viennent fragiliser davantage encore le sens de nos actions.

Comment continuer à porter des réponses adaptées lorsque les besoins augmentent, que les moyens stagnent ou diminuent, et que la reconnaissance de notre utilité sociale est parfois remise en question ?

Et pourtant, malgré ce contexte difficile, nos associations continuent d'agir. Elles tiennent, grâce à l'engagement sans faille des professionnels et des bénévoles, grâce aux valeurs qui fondent notre action, et grâce à la conviction que notre rôle est essentiel à la cohésion sociale.

Mais cette situation pose une question centrale : jusqu'à quand pourrons-nous continuer à compenser, par notre engagement, la dégradation de nos conditions d'intervention ?

Plus que jamais, notre fédération a un rôle à jouer : porter la voix de ses adhérents, alerter les pouvoirs publics, défendre les droits des personnes ainsi qu'un modèle d'action sociale fondé sur la dignité, l'accompagnement et la solidarité.

L'année 2026 devra être une année de mobilisation collective, pour faire reconnaître les besoins réels de nos publics et obtenir les moyens nécessaires pour y répondre.

Dans ce contexte, la nécessité de renforcer notre action collective apparaît plus que jamais essentielle. À l'initiative de la FAS nationale, la mise en place de fronts communs entre adhérents constitue une évolution majeure de notre manière de faire fédération. Il ne s'agit plus seulement de partager des constats, mais bien de construire des positions communes, de coordonner nos actions et de porter ensemble une parole collective forte. Ces fronts communs doivent nous permettre à la fois de tenir et résister face aux pressions croissantes qui pèsent sur nos associations, mais aussi de proposer, en lien avec nos partenaires, des réponses concrètes et adaptées aux réalités de nos territoires. C'est en renforçant ces dynamiques collectives, dans le respect de l'autonomie de chacun, que nous pourrions consolider notre capacité à défendre nos valeurs, nos missions et les intérêts des publics que nous accompagnons.

Je vous remercie.

# NOUS SOMMES UNE FÉDÉRATION

**sociale**

**& SOLIDAIRE**

Militante de la conquête  
et de l'effectivité des droits

**PARTICIPATIVE**

Porteuse des valeurs démocratiques  
également défendues dans notre  
fonctionnement interne

**écologique**

Active pour prendre notre part dans  
la protection de la planète avec et  
pour les personnes en précarité

**MILITANTE**

Engagée pour la défense des droits,  
par la recherche de solutions, la  
construction avec l'ensemble des  
acteurs et dans l'instauration d'un  
rapport de force quand cela est  
nécessaire

**laïque**

Attentive au plein respect de la  
liberté de croire et de ne pas croire  
et à combattre les pressions qui  
s'exerceraient contre cette liberté

**féministe**

Mobilisée pour la conquête et la  
défense des droits et des libertés  
des femmes en précarité

**décentralisée**

Ancrée dans la vie des personnes  
et des acteurs dans les territoires  
où elles/ils agissent

# INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES

## PLAIDOYER ET MOBILISATION : Une année de combat pour la dignité

En 2025, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Bourgogne-Franche-Comté a réaffirmé son rôle de sentinelle et de force de proposition face à une précarité grandissante et un secteur associatif exsangue.

### Défendre les droits fondamentaux dans l'espace public

Notre action à Nevers incarne cette vigilance. En déposant un recours contre l'arrêté anti-mendicité, la FAS BFC a obtenu une victoire juridique majeure : la suspension de cette mesure par le tribunal administratif. Au-delà du droit, nous avons remis au maire le rapport « Construire une réponse humaine à la précarité », plaidant pour la médiation et le répit plutôt que la répression.

### L'urgence d'un secteur « à bout de souffle »

Le 11 octobre, sous la bannière #ÇaNeTientPlus, nous avons alerté sur la fragilité extrême de nos structures : 25 % des associations adhérentes sont aujourd'hui menacées de disparition. Cette crise a fait l'objet d'une interpellation directe des parlementaires régionaux pour exiger un financement pérenne de la cohésion sociale, pilier de notre démocratie.

### Porter la voix des invisibles

Qu'il s'agisse de dénoncer la précarité des familles monoparentales (32 % sous le seuil de pauvreté) lors des 80 ans de l'UDAF 70, ou de porter le plaidoyer sur la santé des femmes à la rue lors de l'événement « Lumières sur la rue », la FAS BFC refuse l'invisibilisation.

Face à l'urgence, nous portons une ambition claire : substituer à la gestion de crise une véritable politique de parcours, coordonnée et humaine, garantissant à chacun une place digne dans la société. »

# MOIS D' ACTIONS et de mobilisations

## JUILLET

### Recours contre l'arrêté anti-mendicité de la Ville de Nevers

Face à l'arrêté anti-mendicité pris par la Ville de Nevers, la FAS BFC, aux côtés d'un collectif associatif, de personnes concernées et de citoyens, a déposé un recours en justice. Cette démarche s'est accompagnée d'une lettre ouverte dénonçant une mesure attentatoire aux libertés fondamentales et stigmatisante pour les plus précaires.



## OCTOBRE

### « Une société sans association, c'est plus grave qu'une société sans gouvernement. »

Le 11 octobre à Dijon, nous nous sommes mobilisés dans le cadre du mouvement « Ça ne tient plus », lancé par le Mouvement associatif, pour alerter sur la situation économique critique du secteur. Dans un contexte de tensions économiques, nous avons rappelé que les associations sont un pilier indispensable de la cohésion sociale.

**Pour rappel :** sur les 900 adhérents de la FAS, la moitié des associations voient leur situation financière se dégrader, et un quart d'entre elles sont menacées de disparition.

### Lettre ouverte aux Parlementaires de Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre du mouvement national #ÇaNeTientPlus, une lettre ouverte inter-fédérale a été adressée aux parlementaires de la région. Nous les avons interpellés sur l'urgence de financer le secteur de la cohésion sociale. Face à l'inflation et à la hausse de la demande, nous leur avons fait part que nos structures sont à bout de souffle.

## OCTOBRE

### Remise du rapport « Construire une réponse humaine à la précarité dans l'espace public » au Maire de Nevers

Nous avons remis au Maire de Nevers le rapport « Construire une réponse humaine à la précarité dans l'espace public ». Ce document propose des alternatives concrètes à la répression : renforcement de la médiation sociale, création de lieux de répit et meilleure coordination des acteurs.

## NOVEMBRE

### 80 ans de l'UDAF70

Lors des 80 ans de l'UDAF de Haute-Saône, la FAS BFC a interpellé les pouvoirs publics sur la précarité. Si les indicateurs globaux stables masquent des poches de pauvreté réelles, 32 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. Face à l'emploi précaire et au manque de logements durables, nous avons prôné une coordination territoriale forte et une amplification des solutions qui fonctionnent : pensions de famille, insertion et mobilité, dans une logique de parcours sans coupure.

## DÉCEMBRE

### Participation à Lumières sur la rue

Le 11 décembre 2025, la FAS BFC a participé à une table ronde organisée par la Ville de Dijon, traitant spécifiquement de la situation des femmes en situation de grande précarité. Cet événement annuel a pour objectif de sensibiliser le grand public aux questions en lien avec la précarité et le sans abris et réuni les acteurs de l'intervention sociale dont de nombreuses structures adhérentes. Cette année, la FAS BFC a présenté le plaidoyer sur la santé des femmes en situation de précarité et l'enquête de la FAS Nationale sur les femmes à la rue parue en mai 2025. Notre intervention a permis de mettre en lumière les préconisations issues de ces deux travaux.

### Victoire au tribunal administratif, suspension de l'arrêté anti-mendicité à Nevers

Le tribunal administratif de Dijon a donné raison à la FAS BFC en suspendant l'arrêté anti-mendicité de Nevers. Cette victoire juridique confirme que la pauvreté ne saurait constituer un trouble à l'ordre public justifiant une interdiction de présence. C'est un signal fort pour le respect de la dignité humaine et le maintien de la solidarité dans l'espace urbain.

# ACCOMPAGNER ET APPUYER LE RÉSEAU

## Une dynamique de formation au croisement des besoins du territoire

En 2025, l'organisme de formation de la FAS BFC a renforcé et diversifié son offre de services auprès de différents acteurs. Ses interventions se sont déployées à travers le catalogue de formation, sur un marché public de Dijon Métropole, et en tant que prestataire externe auprès du CREA (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations de Bourgogne-Franche-Comté), permettant ainsi de répondre à une large palette de besoins et de renforcer son impact sur le territoire. L'année a été marquée par un véritable travail collectif, associant des formateurs pairs et un stagiaire en formation de formateur, favorisant la co-construction des contenus et le partage d'expériences concrètes sur le terrain.

### Une formation diversifiée au service des professionnels

À travers notre catalogue de formation, 58 professionnels ont suivi 98 heures de formation, réparties sur des sessions de 2 à 4 jours. Les thématiques abordées ont été variées : les écrits professionnels et le pouvoir d'agir, des sujets spécifiques aux publics accompagnés comme le droit des étrangers, des formations métiers telles que les bases de l'encadrement technique, ainsi qu'une formation sur le cadre institutionnel, la réforme de la tarification à destination des CHRS. L'ensemble de ces formations a obtenu un taux de satisfaction de 89%

### Une formation co-construite pour les pairs aidants

Dans le cadre d'un marché public de Dijon Métropole, nous avons mis en place une formation sur l'accueil et l'intégration des pairs aidants, en lien avec la politique du Logement d'abord. Cette formation a été coconstruite grâce à trois comités pédagogiques réunissant professionnels de terrain, chefs de service et travailleurs-pairs de Dijon Métropole.

De ces travaux est née une formation de deux jours et demi en présentiel, dont les objectifs étaient : identifier les freins à l'intégration d'un travailleur pair dans les équipes d'accompagnement social, identifier les facteurs

favorables à cette intégration, acquérir un socle commun de connaissances sur la pair-aidance et le travail pair.

Deux journées de formation animées par le Relais Ozanam, plateforme dédiée au travail-pair en région Auvergne-Rhône-Alpes et une dernière demi-journée animée par une formatrice paire, un stagiaire en formation de formateur et une cheffe de projet formation de la FAS BFC.

17 professionnels de 6 structures différentes ont pu bénéficier de cette formation. La formation a obtenu un taux de satisfaction de 94%.

UNE  
PEINE

À  
PERTE

## Déployer l'intervention par les pairs à l'échelle régionale aux côtés du CREA

Par le biais d'un appel d'offres du CREA (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations de Bourgogne-Franche-Comté), la FAS BFC a été retenue en tant que prestataire pour mettre en œuvre la politique publique de soutien à l'intervention par les pairs à l'échelle régionale. Cette démarche vise le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap en proposant une formation à destination des futurs intervenants pair et des référents de l'intervention par les pairs. Une formation sur 3 départements : Côte-d'Or (Dijon), Saône-et-Loire (Chalon-sur-Saône), Haute-Saône (Vesoul). La FAS BFC a piloté l'ensemble des aspects pédagogiques de cette action, en adaptant les contenus pour les rendre pleinement accessibles : ingénierie, coordination et animation de la formation. Ce travail exigeant et collectif a mobilisé les cheffes de projets pair-aidance et formation, des formateurs pairs et un stagiaire en formation de formateur. Grâce à cette co-construction, la formation a pu offrir un accompagnement de grande qualité, alliant expertise, pratique du terrain et innovation pédagogique.

Au total, 50 participants, incluant des personnes en situation de handicap et des professionnels, ont bénéficié de 5 journées de formation, comprenant également des demi-journées en format mixte. Sur les 49 répondants au questionnaire de satisfaction, la formation a obtenu une note moyenne de 4,15/5, soit un taux de satisfaction de 83 %.

### RESPAI : Réseau Expérience Soutien Pair-Aidance

En 2025, 7 stagiaires ont suivi la formation RESPAI sans aucun abandon, parmi lesquels 6 femmes (86 %) et 1 homme issus du Doubs, de Saône-et-Loire, de Côte d'Or et de Haute-Saône. Un stagiaire était déjà en poste à l'entrée en formation. La présence globale a été très satisfaisante, avec un présentéisme de 97 %, correspondant à seulement 3,5 jours d'absence cumulés sur l'ensemble des participants. La formation, composée de 126 heures théoriques réparties sur 18 jours et entre 210 et 420 heures de stage, a inclus 14 modules animés par 13 intervenants, dont des travailleurs pairs, avec des mises en situation et jeux de rôles. Le parcours s'est conclu par un jury de fin de formation. Le taux de satisfaction de la formation a été de 4,7/5.

À travers ces différentes actions de formation, l'organisme de formation de la FAS BFC a maintenu mais aussi développé sa démarche qualité, en garantissant des contenus accessibles, des modalités adaptées et un accompagnement pédagogique.

## Des commissions régionales pour animer le réseau

En 2025, la fédération a renforcé l'animation de son réseau en structurant des commissions régionales autour de 3 thématiques : l'emploi, la santé et l'hébergement-logement-migrations (commission AHI/DNA). Organisées en visioconférence pour faciliter la participation d'un plus grand nombre, les commissions régionales favorisent le partage d'expériences et la prise en compte des enjeux locaux.

Chaque commission, constitue un espace d'échange, de co-construction et de décloisonnement des secteurs notamment à travers les inter-commissions AHI-DNA/ Emploi et AHI/DNA/Santé

**7**  
commissions  
régionales ont été  
organisées

**50**  
structures mobilisées

**+ de 80**  
professionnel·les  
touchés



# NOS PUBLICATIONS 2025

## Travail pair : nous avons semé des graines

Ce guide est le fruit du projet « Travail pair : une formation pour la reconnaissance des compétences », mené depuis fin 2022 par les FAS Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de la FAS nationale dans le cadre du Fonds d'animation au réseau (FAR). Il vise à accompagner les associations dans la professionnalisation et la montée en compétences des travailleurs.euses pairs, en tenant compte des réalités territoriales et des expériences locales.

Conçu comme un outil pratique, il est structuré en quatre thématiques, chacune déclinée en fiches actions issues du terrain. Non chronologiques et complémentaires, ces fiches peuvent être mobilisées selon les besoins ou lues dans leur ensemble pour appréhender les étapes clés de l'intégration du travail pair.



## Livret « Accompagner les personnes en situation de précarité »

La FAS a élaboré un guide s'intitulant « Accompagner les publics en situation de précarité ». Ce document a été remis à jour en fin d'année 2025 afin que cet outil soit plus pertinent et utile pour les acteurs de terrain et les étudiants en travail social. Ainsi, il a pu être communiqué à l'ARS en tout début 2026. Une large transmission en a été faite auprès des professionnels de terrain, des formateurs des Centres de formation en travail social. De plus, un webinaire de présentation à destination de tous les professionnels de la région s'est déroulé le 24 février 2026 afin de permettre aux professionnels et aux étudiants en travail social de mieux s'en saisir dans leurs pratiques au quotidien. Le livret est disponible sur le site de la FAS BFC.



## Livret de recommandations du CRPA

Afin de rendre plus visibles les différents travaux du CRPA, nous les avons compilés dans un livret. Ce document reprend les différentes recommandations thématiques formulées par le CRPA depuis 2023. Le document a été diffusé auprès des instances politiques régionales, aux professionnels et aux personnes concernées ayant participé aux différentes réunions plénières. Ce travail a été mené par deux stagiaires Assistantes de Service Social que nous avons reçues pour leur stage d'Intérêt Collectif (ISIC) de deuxième année de formation



## Accès au logement : un livret FALC pour accompagner les personnes vers le logement

Afin de faciliter l'accès au logement des salariés en insertion, la FAS BFC en partenariat avec le Pôle Ressources et plusieurs SIAE, a conçu un livret en Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Cet outil pédagogique vise à rendre l'information plus accessible et à lever les freins liés à la complexité des démarches. Sa conception a reposé sur plusieurs temps de travail collaboratifs, associant les acteurs de terrain. Des phases de test ont également été menées auprès de salariés en insertion afin de valider la compréhension, l'utilité et la pertinence de l'outil.

Le livret présente de manière claire les étapes clés, les droits et les dispositifs existants. Il constitue un support concret pour accompagner les parcours et favoriser l'autonomie des personnes.

## Études menées en 2025 (publications 2026)

### Enquête santé/migrant

La FAS BFC a mené une enquête régionale concernant les difficultés d'accès aux soins des personnes en situation de migration. Cette enquête menée en lien avec la parution d'un plaidoyer national avait pour but d'objectiver les entraves régionales spécifiques dans les parcours de soins. Ainsi, un questionnaire a été transmis aux professionnels intervenants dans le champ de l'Asile, de l'hébergement et du soin. À la suite de l'analyse des résultats, nous avons organisé deux temps de travail afin de présenter les résultats et d'élaborer des recommandations en lien avec les réalités régionales. Ce document sera transmis aux instances régionales en charge de piloter ces dispositifs.

### Etude articulation TZCLD

Publiée en 2026, la FAS BFC a réalisé entre avril et novembre 2025 une étude sur l'articulation entre l'IAE et les Territoires Zéro Chômeur (TZCLD) dans la Nièvre. Le constat révèle des passerelles quasi inexistantes et des structures sous tension. Pour sécuriser les parcours vers l'emploi, nous préconisons d'homogénéiser les périmètres d'intervention, de formaliser la répartition des publics et d'institutionnaliser les passerelles entre dispositifs.

# NOS ÉVÉNEMENTS

2025



## ← Les Rencontres territoriales

Le 2 octobre à Chalon-sur-Saône (71) et le 14 octobre à Grand-Charmont (25), les adhérents de tous secteurs se sont retrouvés pour aborder leurs actualités et différents sujets transversaux : difficultés de financement, les deux côtés de la prescription vers l'insertion par l'activité économique, etc. La troisième rencontre, prévue à Auxerre (89), a finalement eu lieu le 22 janvier 2026 pour s'inscrire dans le sillage de la Nuit de la Solidarité et ont travaillé sur des plaidoyers et sur la connaissance de programmes portés par la Fédération. Au total, 51 professionnels ont participé à ces rencontres.

## Journée régionale Santé →

Le 6 novembre 2025 à la Maison des Sciences de l'Homme à l'Université de Dijon s'est déroulée la Journée régionale ayant pour thème « Vieillir en marges, Regards croisés sur le vieillissement en situation de précarité ». L'objectif de cette journée était d'apporter des éléments conceptuels de compréhension de cette thématique afin d'enrichir les réflexions des professionnels. Le programme a donc été construit en ce sens en y incluant des chercheurs en sociologie venus présenter leurs travaux et des professionnels menant des actions innovantes dans la région.

Nous avons accueilli une soixantaine de professionnels de la région lors de cette journée. L'évaluation de la journée a montré un réel intérêt pour cette thématique et une volonté de poursuivre les réflexions sur celle-ci. Les participants ont également apprécié les interventions des chercheurs et des associations nationales présentes. Un compte rendu de la Journée régionale est disponible sur le site de la FAS BFC.



## Cycle CIP/ASP/ET →

En partenariat avec le Pôle Ressources IAE BFC et Coorace BFC, nous avons déployé un cycle de professionnalisation dédié aux CIP, ASP et encadrants techniques en SIAE. L'objectif était de renforcer l'expertise de ceux qui font l'insertion au quotidien. Face aux mutations du secteur, des thématiques variées ont pu être abordées : médiation active, intelligence artificielle, alimentation, etc.



## Webinaires Logement d'abord

En 2025, la mini-série de webinaires « Logement d'abord » s'est poursuivie avec trois temps forts en décembre. Le 2 décembre, un premier webinaire a abordé l'accompagnement des personnes en souffrance psychique dans le logement, avec des interventions du pôle ressource santé mentale & habitat (SDAT) et des services logement SIME & SEAL (ADEFO).

Le 9 décembre, les échanges ont porté sur les liens entre insertion professionnelle et logement, avec la participation de la DDETS 58, de l'ANAR et du SIAO 21.

Enfin, le 16 décembre, un troisième webinaire a été consacré à l'accompagnement des femmes victimes de violences, avec les interventions de la Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité et de la Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité de Côte d'Or.

Des comptes rendus en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) ainsi que des replays ont été proposés afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux contenus.

## GT & rencontre régionale SIAO services de l'Etat

En 2025, l'animation du groupe de travail régional SIAO s'est poursuivie avec la réalisation de quatre groupes de travail et l'organisation d'une rencontre régionale rassemblant la DREETS, les SIAO et les DDETS, mobilisant plus de 50 professionnel·les.

La rencontre régionale a permis de présenter les résultats d'une enquête menée par le service études statistiques et évaluation de la DREETS, sur la mesure de la saturation du parc en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année 2024. La DIHAL est également intervenue, pour aborder la gouvernance SIAO et les dernières évolutions du SI SIAO.

Des ateliers pratiques ont été organisés autour du conventionnement SIAO, des référents santé et des référents emploi, favorisant l'échange de bonnes pratiques et le renforcement des compétences des participant·es.



## ← Journée régionale des PASS mars 2025 →

Une première Journée Régionale des PASS s'est déroulée le 10 mars 2025. Celle-ci a abordé la souffrance des professionnels intervenant en PASS. Elle a regroupé 41 professionnels de la région en présence de la Directrice du Parcours Précarité de l'ARS et s'est déroulée à la Maison Régionale de l'Innovation.

## L'animation du réseau des professionnels des PASS →

Une visioconférence mensuelle regroupe tous les professionnels des PASS de la région. Plusieurs thématiques ont été abordées et différents intervenants extérieurs ont participé tel que le SIAO 21, le COMEDE, ou la DREETS et l'OFII. En 2025, 8 visioconférences ont eu lieu regroupant de 15 à 20 professionnels chacune.

La mission d'animation de réseau des PASS régionale inclut également l'élaboration et la transmission d'une newsletter mensuelle transmise aux professionnels des PASS. La FAS BFC met également à jour annuellement la cartographie et l'annuaire professionnel des PASS de la région. Ce document est alors transmis au réseau de professionnels et à l'ARS.



## Journée régionale PASS décembre 2025 →

En 2025, une seconde Journée Régionale des PASS a eu lieu le 11 décembre 2025 à la Maison Régionale de l'Innovation à Dijon. Elle a abordé la Santé des femmes, repérage des femmes victimes de violence en PASS. Nous avons eu les interventions de la Directrice Générale de la Fédération des GAMS concernant les mutilations sexuelles féminines, la Maison des femmes de Seine Saint Denis puis une intervenante sociale en gendarmerie et le Dr BEGUE ont abordé l'accompagnement des femmes victimes de violences intrafamiliales. En clôture, la DRDFE (directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité) est intervenue afin de réaffirmer la place des PASS dans les dispositifs de repérage et d'accompagnement des femmes victimes de violences.

Cette journée a accueilli 39 participants de la région.



## La participation à l'organisation du COPIL annuel

En mai 2025, la FAS BFC a rédigé le rapport d'activité de la coordination régionale des PASS et participé à l'organisation du COPIL Régional. Ce temps fort annuel permet de présenter l'activité et les missions de la coordination régionale auprès des partenaires sociaux (associations intervenantes dans le champ de la précarité et de la migration) et sanitaire (URPS, Ordre des médecins...) régionaux. Le COPIL s'est déroulé le 12 mai 2025 et a regroupé 35 personnes. En lien avec la Directrice de parcours précarité de l'ARS, la coordination a engagé un travail d'accompagnement spécifique des PASS dans la mise en conformité avec le cahier des charges des PASS.

## La journée régionale « De la participation au travail pair »

Cette journée construite en partenariat entre le CRPA BFC et les stagiaires RESPAI a permis de mener une réflexion autour des enjeux de la participation et du travail pair tout en construisant des ponts entre les deux concepts. L'après-midi était consacré au bilan de la formation RESPAI session 2026 en présence des stagiaires et de leurs proches, des anciens des sessions précédentes, des structures de stage, des formateurs-rices.

La journée a réuni près de 70 personnes.

# EXPÉRIMENTER ET INNOVER

## INNOVATION ET ACCOMPAGNEMENT : Construire les solidarités de demain

En 2025, la FAS Bourgogne-Franche-Comté a réaffirmé sa mission d'expert auprès de son réseau, plaçant l'innovation sociale et la valorisation des savoirs au cœur des politiques publiques régionales.

### L'intervention par les pairs : un levier de transformation

Sous l'impulsion d'un appel d'offres du CREA I BFC, la fédération a piloté le déploiement de l'intervention par les pairs à l'échelle régionale. Cette action a permis de former 50 participants (personnes en situation de handicap et professionnels) avec un taux de satisfaction de 83 %. En parallèle, la formation RESPAI a consolidé cette dynamique avec 7 stagiaires engagés dans un parcours exigeant de 126 heures théoriques et jusqu'à 420 heures de stage, affichant un taux de satisfaction de 4,7/5.

### Expérimenter pour inclure

L'année a été marquée par des programmes ambitieux :

- SEVE Emploi : Une dynamique renforcée avec 8 structures formées et 16 nouvelles candidatures pour 2026, volume inédit depuis 2020.
- Respirations : L'accès à la culture comme levier d'inclusion pour 150 personnes accompagnées.
- Participation citoyenne : Le CRPA BFC, fort de ses 9 délégués élus, a investi les instances de décision (DALO, CRHH, Santé) pour garantir que la voix des personnes concernées guide l'action publique. »

## PROGRAMMES



### RESPIRATIONS : la culture comme levier d'inclusion

En partenariat avec Les Petits Débrouillards BFC, 4 projets « Respirations » d'accès à la culture se sont tenus pour des personnes accompagnées par le CHRS Thomas Ancel d'Auxerre, par l'ADEF, par Coallia, et par l'Armée du Salut de Belfort. Un temps de travail sur la co-construction des projets d'accès à la culture a également eu lieu et a donné naissance à une fiche action. En tout, environ 150 personnes accompagnées ont bénéficié d'un projet Respirations.



**SEVE**  
Emploi®

### SEVE EMPLOI EN BFC : une dynamique renforcée depuis 2020

Depuis 2020, la FAS BFC participe au déploiement du programme SEVE Emploi qui vise à un retour en emploi durable des salariés accompagnés en SIAE. 8 structures ont été formées en 2025 : 5 sur SEVE 1, 1 sur SEVE 2 et 2 sur SEVE 3. Pour la première fois, une journée régionale de formation a réuni une soixantaine de personnes à Dijon autour de la thématique de l'inclusion avec l'intervention de l'ARACT BFC. A noter également la belle mobilisation des structures lors de l'appel à candidatures 2026, avec 16 manifestations d'intérêt, soit le volume le plus important depuis 2020.



## CRPA BFC une participation active au cœur des dynamiques régionales

### Le CRPA en 2025

En 2025, le CRPA BFC comptait 9 délégués élus issus de 6 départements sur 8. Le CRPA a organisé 8 groupes de travail ayant pour objectifs d'organiser les plénières et le suivi et la coordination des différents projets portés par les délégués.

### LES DÉLÉGUÉ-E-S ÉLU-E-S EN DÉCEMBRE 2025



### PLÉNIÈRES THÉMATIQUES

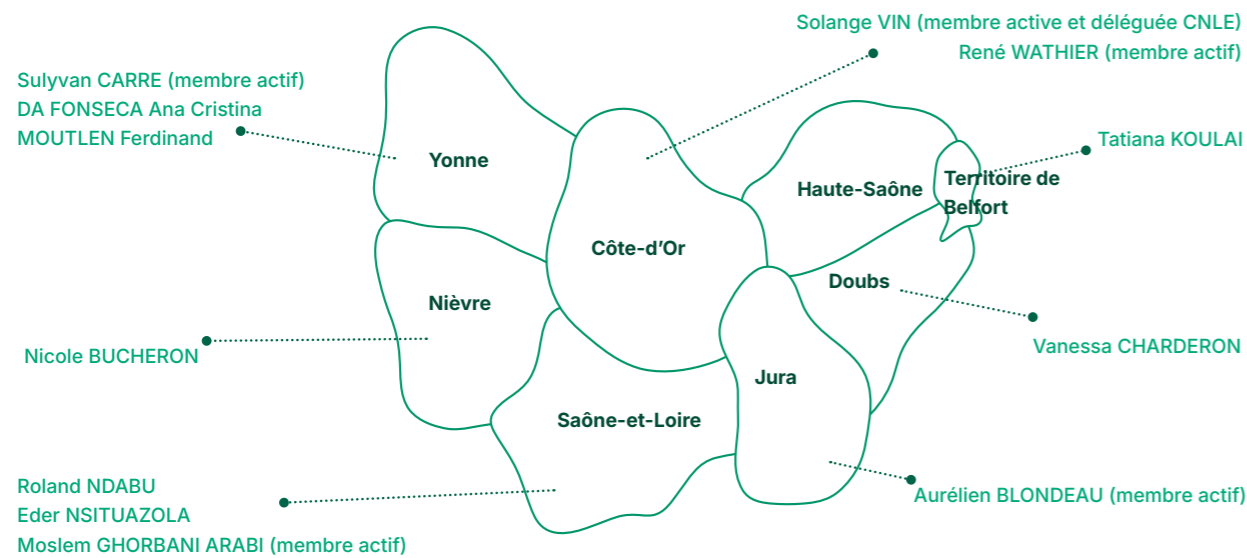
**LE 26 MARS 2025** sur le handicap invisible à Vesoul (Haute Saône) avec la participation de CAP Emploi, du GEM AFTC et de la MDPH.

**LE 2 JUILLET 2025**, de la participation à la pair aideance en partenariat avec la formation RESPAI à Chenôve. Les délégué-e-s ont préparé plusieurs ateliers permettant de mettre en lumière les points communs et les différences entre ces deux concepts.

**LE 14 OCTOBRE 2025** sur les enjeux de la mobilité à Chalon sur Saône pour aborder les difficultés spécifiques des personnes en situation de précarité vivant dans des zones rurales ou péri urbaines. L'association Occinnov'ESS a présenté un dispositif de mobilité inclusive et durable à destination des personnes en recherche d'emploi et la Croix rouge de Saône et Loire a parlé de ses actions en faveur de l'insertion sociale des personnes vivant en zone rurale.

**LE 16 DÉCEMBRE 2025**, le CRPA a abordé une thématique importante sur l'accueil des animaux en établissement d'hébergement et nous avons procédé aux élections des nouveaux délégué-e-s pour 2026. La présentation du dispositif de la PERM VETO de la SDAT a permis d'ouvrir un débat fort intéressant sur l'accessibilité des soins pour les animaux de compagnie.

# LE CRPA en 2026



## Les instances de représentation →

Les délégué-e-s du CRPA participent à différentes instances départementales et/ou régionales afin de représenter les personnes concernées. Leur présence dans ces réunions nécessite un accompagnement personnalisé afin de s'assurer leur pleine compréhension des enjeux.

Commission de Médiation DALO en Côte d'Or (21)	10 réunions, une réunion mensuelle de janvier à décembre 2025
Commission de Médiation DALO Territoire de Belfort (90)	10 réunions mensuelles de janvier à décembre
Commission de Médiation DALO Nièvre (58)	4 réunions annuelles
Commission Hébergement Accès au Logement (CHAL)	2 réunions. Le 15 avril 2025 et 4 novembre 2025.
Commission Régionale de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)	Une réunion plénière le 23 mai 2025
Plan Départemental d'Action pour le Logement et Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) en Côte d'Or (21) et le Doubs (25)	Une réunion plénière annuelle le 17 juin 2025 Une sollicitation en novembre 2025
Conférence Intercommunale du Logement, organisée par Dijon Métropole	Une réunion plénière le 27 mars 2025
Convention intercommunale des attributions 2022-2028, organisé par Dijon Métropole	COPIIL de lancement le 10 mars 2025, plusieurs ateliers collaboratifs et COPIIL de clôture le 25 novembre 2025
Comité stratégique SIAO 21	Une rencontre annuelle le 25 juin 2025
Instance régionale de Réduction des Inégalités en Santé	12 décembre 2025
Instance Départementale de Réduction des Inégalités de Santé du Jura	21 mars 2025
Instance Départementale de Réduction des Inégalités de Santé de Côte d'Or	7 novembre 2025
Instance Départementale de Réduction des Inégalités de Santé de Saône et Loire	11 décembre 2025

## Un CRPA pleinement engagé dans la dynamique régionale et nationale

Grâce au nouveau conventionnement avec la DIPLP, le Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA) a développé de nouvelles actions en 2025. Sous le signe du pouvoir d'agir, l'année a été marquée par une montée en compétences des délégués et un rayonnement partenarial accru. Le CRPA s'est également engagé dans les travaux du CNLE en appui de la déléguée CNLE, avec le soutien de la DGCS.



## CHIFFRES CLÉS & FAITS MARQUANTS

### FORMATION

- 3 journées thématiques (Droits DALO, premiers secours, numérique).

### ESSAIMAGE

- 18 structures sollicitées, 16 rencontres partenariales et 22 échanges avec les administrations (CAF, CPAM, etc.).

### INNOVATION

- Premier podcast « Mois Sans Tabac » et participation à la recherche universitaire sociologique sur le grand âge.

### RAYONNEMENT

- Refonte de la charte graphique et présence stratégique lors de la Journée de l'Action Sociale de Dijon Métropole.

### TRANSMISSION

- Accueil de 2 stagiaires assistantes de service social dont le diagnostic sur le « savoir d'expérience » a été présenté à la Commissaire régionale à la prévention et à la lutte contre la Pauvreté. »

# FAIRE FÉDÉRATION



## Nos adhérents 2025

### 1. YONNE

- CCAS Auxerre

### 2. CÔTE-D'OR

- Acodège
- ADEFO
- ADOMA
- COALLIA
- Kër
- Sentiers
- Emmaüs Dijon
- SDAT
- Terres du possible
- Secours Catholique
- SEDAP

### 3. HAUTE-SAÔNE

- Frip'Lav
- SIAO 70
- Centre de Beaumotte
- Jardins du Montvaudois

### 4. TERRITOIRE DE BELFORT

- Fondation Armée du Salut

### 5. DOUBS

- Fer Ensemble
- Frip'Vie
- Jardins d'idées
- Erige
- Blanchisserie du Refuge
- Centre Omnisport Pierre.Croppet
- Comité de Quartier Rosemont/St Ferjeux
- Lianes
- CDEI
- GARE BTT
- Saint-Vit Informatique
- TRI
- Travail et Vie

### 6. JURA

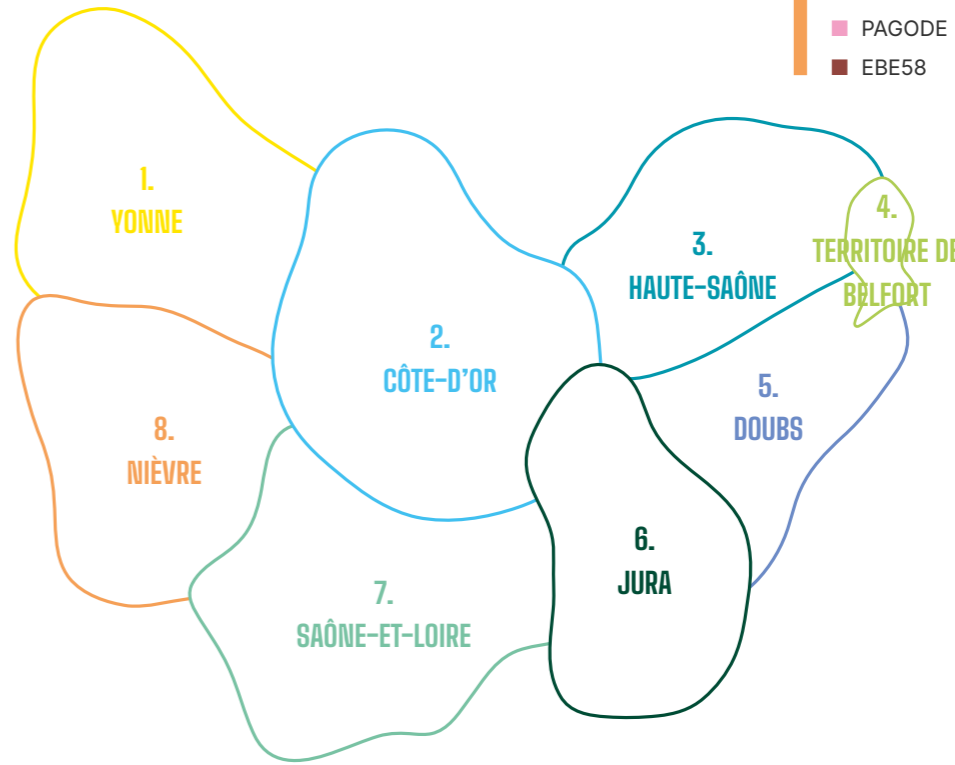
- ASMH
- EPART
- CCAS de Dole
- Coop(Agir)
- Eccofor

### 7. SAÔNE-ET-LOIRE

- TREMPLIN
- Sauvegarde 71
- Le Pont
- La Relance
- Rêver tout haut
- Viltais
- CCAS de Bourbon-Lancy
- Humanity

### 8. NIÈVRE

- EBE du pays luzycois
- La Grappe
- ANAR
- Nièvre Regain
- PAGODE
- EBE58



## LÉGENDE

- Hébergement, logement, asile
- Emploi
- Mixte

# ÉQUIPE FAS BFC 2025

## Léo BEGIN-DOISY

Délégué régional  
leo.begin-doisy@federationsolidarite.org

## Laëtitia BORGES

Coordinatrice programme et cheffe de projet AHI,  
logement, migrations et pair-aidance  
laetitia.borges@federationsolidarite.org

## Nouchine AZIZI

Cheffe de projet Emploi, culture, formation  
nouchine.azizi@federationsolidarite.org

## Bastien COTTERLI

Chef de projet SEVE Emploi  
bastien.cotterli@federationsolidarite.org

## Sandrine GENTIL

Chargée de mission santé et CRPA  
sandrine.gentil@federationsolidarite.org

## Nadège SAULGEOT

Assistante administrative  
nadege.saulgeot@federationsolidarite.org

## Victoire CAZARRÈS

Formatrice pair

## Cécile GOUBET

Formatrice pair

## Léo NESTRIGUES

Formateur stagiaire

# CONSEIL D'ADMINISTRATION SUITE À L'AG 2025

## VIN Solange

Collège : personnes concernées  
Structure : ADEFO

## BLONDEAU Aurélien

Rôle dans le bureau : Membre  
Collège : personnes concernées  
Structure : COOP'AGIR

## WATIER René

Collège : personnes concernées  
Structure : SDAT

## LEPINTE Bruno

Rôle dans le bureau : Secrétaire  
Collège : bénévoles  
Structure : ANAR

## PIERRE Gilles

Rôle dans le bureau : Membre  
Collège : bénévoles  
Structure : ACODÈGE

## CHAURAND Camille

Collège : salarié-es cadres  
Structure : PAGODE

## TAILLEUR Dominique

Rôle dans le bureau : Membre  
Collège : salarié-es cadres  
Structure : CCAS Auxerre

## DUJOL Mélissa

Rôle dans le bureau : Membre  
Collège : salarié-es cadres  
Structure : ASMH

## DUROVRAY Patrice

Rôle dans le bureau : Membre  
Collège : salarié-es cadres  
Structure : ACODÈGE

## MOREY Brice

Rôle dans le bureau : Président  
Collège : salarié-es cadres  
Structure : SDAT

## BERNARD Pierre

Collège : salarié-es cadres  
Structure : EBE du pays luzycois

## FROMONT Lionel

Rôle dans le bureau : Trésorier  
Collège : salarié-es cadres  
Structure : Fondation Armée du Salut

## VULIN Gilles

Rôle dans le bureau : Vice-président  
Collège : salarié-es cadres  
Structure : LE PONT

## LEROUX Christopher

Collège : salarié-es non cadres  
Structure : Frip'Vie

## PAULET Nelly

Collège : salarié-es non cadres  
Structure : LE PONT

## ANGONIN Nicolas

Collège : salarié-es non cadres  
Structure : Tremplin

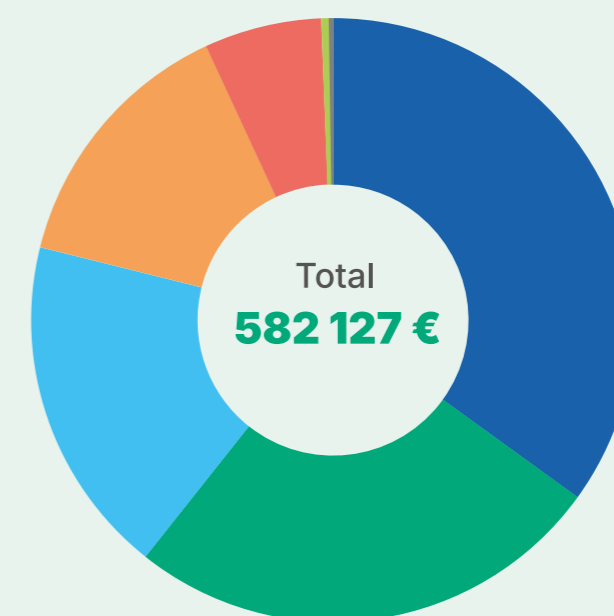
## CANARIO Charlotte

Collège : salarié-es non cadres  
Structure : LE PONT

# RAPPORT FINANCIER

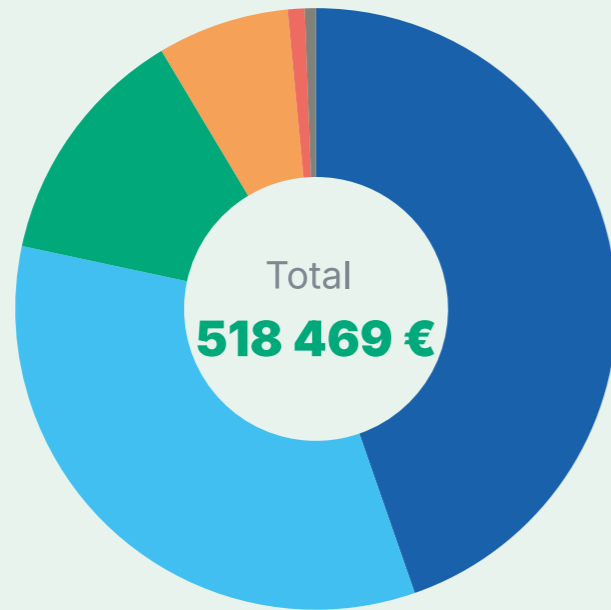
## Compte de résultat

### Répartition des produits



■ Concours publics & subventions	35.0%	(203 615 €)
■ Contributions financières privées	25.7%	(149 590 €)
■ Vente de prestations de service	18.2%	(105 973 €)
■ Cotisations	14.2%	(82 769 €)
■ Utilisation des fonds dédiés	6.3%	(36 523 €)
■ Autres produits	0.5%	(3 176 €)
■ Cessions d'immobilisations	0.1%	(480 €)

## Répartition des charges

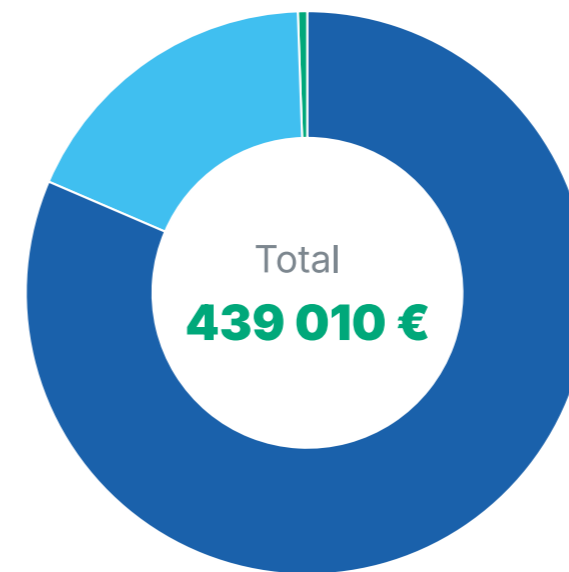


Salaires	44.8%	(232 357 €)
Achats et charges externes	32.8%	(170 182 €)
Cotisations sociales	13.8%	(71 586 €)
Reports en fonds dédiés	7.5%	(38 880 €)
Impôts et taxes	0.9%	(4 845 €)
Autres charges (amort., prov., ...)	0.1%	(619 €)

Résultat d'exploitation	63 659 €
Résultat financier	2 080 €
Impôts sur les bénéfices	499 €
Résultat net de l'exercice	65 240 €

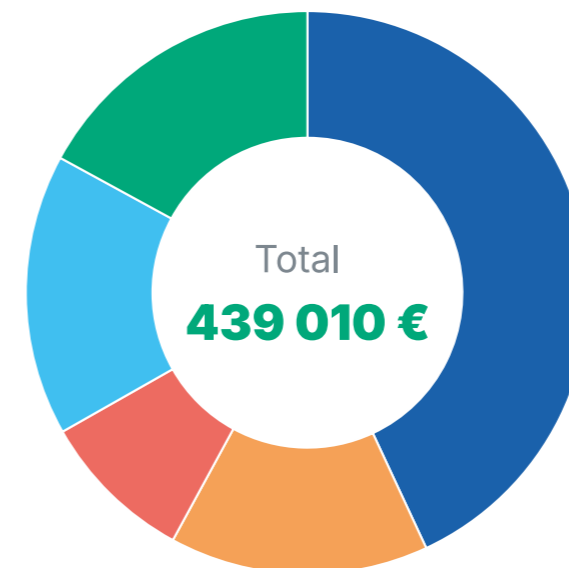
## Bilan

### ACTIFS



Disponibilités	81.5%	(357 613 €)
Créances	18.0%	(79 001 €)
Immobilisations	0.5%	(2 396 €)

### PASSIFS



Fonds propres	43.1%	(189 075 €)
Produits constatés d'avance	17.1%	(74 860 €)
Dettes diverses	16.2%	(70 955 €)
Résultat de l'exercice	14.9%	(65 240 €)
Fonds dédiés	8.9%	(38 880 €)





Pour la **SOLIDARITÉ**  
contre les exclusions

[federationsolidarite.org](https://federationsolidarite.org)

